

FICHE D'INSCRIPTION

FORMATION PSC1

dimanche 11 juillet 2021

70 €. À l'ordre de Cédric EDMOND

Rdv au Bateau Vivre (collé aux pompiers) :

Fin :

9H/12H30

13H30/19H

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone portable du participant :

Adresse mail :

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame

Téléphone du Père : Mère :

responsable légal du participant, autorise, mon fils, ma fille,

à participer à l'activité organisée par le Bateau Vivre et le B.I.J.- Service Jeunesse d'Achères, ainsi que d'utiliser l'image de mon enfant sur support photographique ou informatique, de plus j'autorise les responsables du Bateau Vivre et du B.I.J. à prendre toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires en cas d'accident.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS ATELIERS - ACTIVITES - SORTIES - SEJOURS - WEEK ENDS

OBLIGATIONS :

- INSCRIPTION DEFINITIVE :

CÔTISATION TOTALEMENT REGLEE

DOSSIER D'INSCRIPTION DUMENT REMPLIS ET SIGNES

RESTITUTION DE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS DEMANDES

DANS LE CAS ECHEANT, INFORMER LES RESPONSABLES DE LA STRUCTURE DE TOUTE MESURE DE JUSTICE CONTRAIGNANT L

- RESERVATION, ANNULATION OU CHANGEMENT IMPOSSIBLE, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE

RESPONSABILITES MINEURS/SORTIES ET SEJOURS

LE MINEUR EST LIE A LA STRUCTURE VIA L'AUTORISATION PARENTALE REMPLIE ET SIGNEE. IL EST DONC SOUS LA RESPONSABILITE

EN CAS DE PROBLEME :

LES PARENTS SERONT TENUS INFORMES DE LA SITUATION

LES PARENTS DEVRONT SE PORTER GARANTS DES REMBOURSEMENTS LIES AUX INCIDENTS CAUSES PAR LEURS ENFANTS (HORS

RESPONSABILITE MAJEURS/SORTIES ET SEJOURS :

LE MAJEUR EST RESPONSABLE DE CES FAITS ET GESTES

LE BATEAU VIVRE SE DEGAGE :

DE TOUTE REONSABILITE EN CAS D'INCIDENTS ET DE DELITS CAUSES PAR UN PARTICIPANT MAJEUR

DE TOUS FRAIS LIES AUX INCIDENTS CAUSES PAR CE DERNIER

J'approuve les conditions ci-dessus -
Signature des responsables légaux :

Fait à achères le,